



## BFE ÉQUI-HANDI

### Développer l'équi-handi au sein de sa structure

#### THÈME FPC ÉQUI-HANDI Avec Emmanuelle OLIER

#### **ORGANISATEUR**

CRE CVL

☎ 02.36.38.02.57

✉ [centre-val-de-loire@ffe.com](mailto:centre-val-de-loire@ffe.com)

#### **LIEU**

Parc Équestre Fédéral  
LAMOTTE-BEUVRON

#### **DATES MODULE GÉNÉRAL**

Lundi 16/12/2024

Mardi 17/12/2024

#### **DATES MODULE MENTAL**

Lundi 13/01/2025

Mardi 14/01/2025

#### **DATES MODULE MOTEUR**

Lundi 27/01/2025

Mardi 28/01/2025

#### **TARIF**

175€/journée

(Prise en charge possible par  
OCAPIAT pour les salariés et par  
VIVEA pour les exploitants)

#### **Pré requis :**

Pour participer aux formations dispensées par le Comité Régional d'Équitation Centre-Val de Loire vous devez impérativement :

- être titulaire d'un diplôme ouvrant droit à l'animation, l'enseignement ou l'encadrement des activités équestres contre rémunération,
- disposer d'une licence fédérale en cours de validité.

#### **Accessibilité des personnes en situation de handicap :**

Les formations dispensées par le CRE CVL sont accessibles aux personnes en situation de handicap (salles PMR sur le Parc Équestre, clubs labellisés).

Merci de préciser vos besoins spécifiques au moment de votre inscription afin que le CRE CVL fasse les aménagements nécessaires au bon déroulement.

#### **Lieu de formation :**

Au Parc Équestre Fédéral de Lamotte-Beuvron.

Les infrastructures du Parc Équestre fédéral sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

#### **Exposé des motifs de la formation :**

Les centres équestres peuvent être amenés à recevoir un public en situation de handicap. Il apparaît donc nécessaire de former un encadrement qui puisse répondre plus spécifiquement à cette demande.

#### **Objectif général de l'action de formation :**

Donner aux enseignants des informations leur permettant d'adapter leur structure, matériels et cavalerie, mais aussi et surtout leur approche pédagogique pour l'accueil et l'encadrement d'un public en situation de handicap.

#### **Objectifs intermédiaires :**

OI.1 : Maîtriser les connaissances liées aux handicaps.

OI.2 : Élaborer, conduire et évaluer une action équestre pertinente avec un public en situation de handicap mental.

OI.3 : Élaborer, conduire et évaluer une action équestre pertinente avec un public en situation de handicap moteur ou sensoriel.

#### **Évaluation de la formation :**

**Évaluation des prérequis** par une grille d'auto-évaluation en amont de la formation.

**Évaluation continue des acquis** au cours de la formation par le formateur par le biais d'échanges et de questions/réponses, ainsi que par une grille d'auto-évaluation à chaud en fin de formation.

**Évaluation de la satisfaction** par un questionnaire d'auto-évaluation donné en fin de formation.

**Évaluation des effets sur la pratique professionnelle** via une évaluation à froid sous forme d'un Google Forms en fin de saison.

## Programme de formation

### **Module 1 : Module général sur le handicap**

**Lundi 16/12/2024 - 7h00**

#### ○ **Objectif pédagogique 1 :**

Maîtriser ses connaissances liées à l'handicap et au contexte psycho-médico-éducatif.

#### **Contenus :**

- Les différentes formes de handicap mental, de maladies psychiques et de troubles envahissants du développement.
- Les différentes formes de handicaps moteurs.
- Les différentes formes de handicaps sensoriels.
- Le contexte psycho-médico-éducatif (établissements et professionnels).

#### **Moyens & méthodes pédagogiques :**

- Méthode participative, interactive et d'échanges avec le groupe.

#### **Moyens d'encadrement :**

- Emmanuelle OLIER, titulaire du DESJEPS (B.E.E.S 2) et du BFE Équi-Handi Mental et Moteur, Référente Paralympique Territoriale pour le CPSF, elle est experte fédérale pour l'enseignement de l'équitation adaptée au public en situation de handicap.
- Véronique CHERUBIN, titulaire du B.E.E.S 2, du BFE Monte en Amazone, du BFE Équi-Handi Mental et Moteur, ainsi que du BFE Équitation Éthologique 1. Gérante de l'EARL La Houssine et responsable pédagogique de l'Association Cheval Vie. Elle est experte fédérale pour l'enseignement de l'équitation adaptée au public en situation de handicap.

## **Module 2 : Module général sur le handicap**

**Mardi 17/12/2024 - 7h00**

### ○ **Objectif pédagogique 1 :**

Aborder une personne en situation de handicap mental et communiquer.

#### **Contenus :**

- La communication avec une personne en situation de handicap mental.
- La communication avec une personne de handicap mental via des jeux de rôles.

### ○ **Objectif pédagogique 2 :**

Aborder une personne en situation de handicap moteur et/ou sensoriel et communiquer.

#### **Contenus :**

- Mise en situation en fauteuil roulant.
- Mise en situation avec privation de la vue.
- Mise en situation avec privation de l'audition.

### **Moyens & méthodes pédagogiques :**

- Méthode participative, interactive et d'échanges avec le groupe.

### **Moyens d'encadrement :**

- Emmanuelle OLIER, titulaire du DESJEPS (BEES 2) et du BFE Équi-Handi Mental et Moteur, Référente Paralympique Territoriale pour le CPSF, elle est experte fédérale pour l'enseignement de l'équitation adaptée au public en situation de handicap.
- Véronique CHERUBIN, titulaire du B.E.E.S 2, du BFE Monte en Amazone, du BFE Équi-Handi Mental et Moteur, ainsi que du BFE Équitation Éthologique 1. Gérante de l'EARL La Houssine et responsable pédagogique de l'Association Cheval Vie. Elle est experte fédérale pour l'enseignement de l'équitation adaptée au public en situation de handicap.

## **Module 3 : Module spécifique Équi-handi mental**

**Lundi 13/01/2025 - 7h00** (dont 3h00 d'ateliers pratiques)

### ○ **Objectif pédagogique 1 :**

Préparer une action pour l'accueil d'un public en situation de handicap mental.

#### **Contenus :**

- Le travail en partenariat avec les établissements spécialisés.
- L'élaboration du projet d'action.
- La préparation de sa structure et de sa cavalerie en lien avec les activités programmées.
- Le matériel adapté, les techniques de mise à cheval, les techniques de conduites à pied.

#### **Moyens & méthodes pédagogiques :**

- Méthode participative, interactive et d'échanges avec le groupe.
- Mise en situation pratique, en manège, avec du matériel de type « pony games » et engin de levage « équilibreur ».

#### **Moyens d'encadrement :**

- Emmanuelle OLIER, titulaire du DESJEPS (B.E.E.S 2) et du BFE Équi-Handi Mental et Moteur. Référente Paralympique Territoriale pour le CPSF, elle est experte fédérale pour l'enseignement de l'équitation adaptée au public en situation de handicap.
- Véronique CHERUBIN, titulaire du B.E.E.S 2, du BFE Monte en Amazone, du BFE Équi-Handi Mental et Moteur, ainsi que du BFE Équitation Éthologique 1. Gérante de l'EARL La Houssine et responsable pédagogique de l'Association Cheval Vie. Elle est experte fédérale pour l'enseignement de l'équitation adaptée au public en situation de handicap
- Sandra REGENT, titulaire du B.E.E.S 1, du BFE Équi-Handi Mental et Moteur. Gérante des Écuries de Chouzy.

## **Module 4 : Module spécifique Équi-handi mental**

**Mardi 14/01/2025 - 7h00** (dont 3h00 d'ateliers pratiques)

### ○ **Objectif pédagogique 1 :**

Préparer une action pour l'accueil d'un public en situation de handicap mental.

#### **Contenus :**

- La conduite des séances en lien avec le projet.
- L'évaluation de son action.
- Les aides compensatoires, les techniques de mise à cheval avec les systèmes de montoir, les techniques de travail et de préservation de la cavalerie.

### **Moyens & méthodes pédagogiques :**

- Méthode participative, interactive et d'échanges avec le groupe.
- Mise en situation pratique, en manège, avec du matériel de type « pony games » et engin de levage « équilibre ».

### **Moyens d'encadrement :**

- Emmanuelle OLIER, titulaire du DESJEPS (B.E.E.S 2) et du BFE Équi-Handi Mental et Moteur, Référente Paralympique Territoriale pour le CPSF, elle est experte fédérale pour l'enseignement de l'équitation adaptée au public en situation de handicap.
- Véronique CHERUBIN, titulaire du B.E.E.S 2, du BFE Monte en Amazone, du BFE Équi-Handi Mental et Moteur, ainsi que du BFE Équitation Éthologique 1. Gérante de l'EARL La Houssine et responsable pédagogique de l'Association Cheval Vie. Elle est experte fédérale pour l'enseignement de l'équitation adaptée au public en situation de handicap

- Une personne spécialisée médiation équine/TSA - à confirmer

### **Que prévoir :**

- Nécessité d'avoir 4 chevaux d'instruction et leur matériel pour la partie pratique. **Merci d'indiquer à l'inscription si c'est possible pour vous d'amener un cheval.**

## **Module 5 : Module spécifique Équi-handi moteur**

**Lundi 27/01/2025 - 7h00** (dont 3h00 d'ateliers pratiques)

### ○ **Objectif pédagogique 1 :**

Préparer une action pour l'accueil d'un public en situation de handicap moteur ou sensoriel.

#### **Contenus :**

- L'accueil des cavaliers en situation de handicap moteur ou sensoriel.
- La discipline sportive du Para Dressage.
- La préparation de sa structure et de sa cavalerie en lien avec les activités programmées.
- La notion d'aides compensatoires, les systèmes de montoir, la formation spécifique des équidés au para équestre.

#### **Moyens & méthodes pédagogiques :**

- Méthode participative, interactive et d'échanges avec le groupe.
- Mise en situation pratique, en manège, avec du matériel de type « pony games » et engin de levage « equilève ».

#### **Moyens d'encadrement :**

- Emmanuelle OLIER, titulaire du DESJEPS (B.E.E.S 2) et du BFE Équi-Handi Mental et Moteur, Référente Paralympique Territoriale pour le CPSF, elle est experte fédérale pour l'enseignement de l'équitation adaptée au public en situation de handicap.
- Pierre-Marie BOUGARD, médecin rééducateur au Centre de Rééducation Fonctionnelle Croix Rouge Française à Tours-Fondettes, il utilise l'hippothérapie dans le cadre des séances de rééducation.

## **Module 6 : Module spécifique Équi-handi moteur**

**Mardi 28/01/2025 - 7h00** (dont 3h00 d'ateliers pratiques)

### ○ **Objectif pédagogique 1 :**

Préparer une action pour l'accueil d'un public en situation de handicap moteur ou sensoriel.

#### **Contenus :**

- La conduite des séances en lien avec le projet.
- L'évaluation de son action.
- Les aides compensatoires, les techniques de mise à cheval avec les systèmes de montoir, les techniques de travail et de préservation de la cavalerie.

### **Moyens & méthodes pédagogiques :**

- Méthode participative, interactive et d'échanges avec le groupe.
- Mise en situation pratique, en manège, avec du matériel de type « pony games » et engin de levage « équilève ».

### **Moyens d'encadrement :**

- Emmanuelle OLIER, titulaire du DESJEPS (B.E.E.S 2) et du BFE Équi-Handi Mental et Moteur, Référente Paralympique Territoriale pour le CPSF, elle est experte fédérale pour l'enseignement de l'équitation adaptée au public en situation de handicap.

- Blandine CAUSSARIEUX, *en attente de confirmation*

### **Que prévoir :**

- Nécessité d'avoir 4 chevaux d'instruction et leur matériel pour la partie pratique. **Merci d'indiquer à l'inscription si c'est possible pour vous d'amener un cheval.**

## **Examen BFE ÉQUI-HANDI**

### **Date à déterminer**

L'examen se déroule par la réalisation et la soutenance par le candidat d'un dossier présentant un projet d'action et sa mise en œuvre, permettant de mettre en évidence les connaissances et compétences acquises.

Le dossier présenté est spécifique à une mention. Dans le cas d'un candidat présentant les deux mentions, il devra présenter deux dossiers portant chacun sur un projet en lien avec la mention concernée.

Ce dossier papier et en version numérique devra être reçu au plus tard 1 mois avant la date de l'examen par le CRE CVL. Il devra comporter en annexe une copie de la ou des attestations de suivi de stage d'observation.

### **Épreuve finale :**

#### Déroulement de l'épreuve :

- Présentation de son dossier : 10 minutes
- Entretien avec le jury : 20 minutes

La candidature au BFE EH doit être exprimée au moyen d'un dossier d'inscription par mention.

Ce dossier doit comporter les pièces suivantes :

- Photocopie d'un document d'identité en cours de validité
- Photocopie de la licence FFE en cours de validité
- Photocopie du diplôme d'enseignement reconnu pour passer cet examen (article 4 du règlement)
- Attestation unique de suivi de formation émise par le CRE CVL
- Attestation(s) de suivi du stage d'observation dans un centre agréé dans la mention présentée validée(s) par le ou les tuteurs.
- Le cas échéant, la ou les photocopies du ou des diplômes ou des formations suivies valant dispense de module de formation.
- Le dossier support de l'épreuve avec en annexe copie de la ou des attestations de suivi de stage d'observation, et en version numérique.
- Les frais d'inscription fixés par le CRE CVL.